



Direction des ressources humaines  
HR/ID

Membres du CHSCT

Le 21 février 2017

---

## **Procès-verbal Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail du 24 novembre 2016**

---

Présent(e)s : Florence BOCQUET, Didier POISSON, Clémence MONTABONEL, Monique AGUILERA, Hadrien ROZIER, Roland MARION, Sébastien LLORCA, Nelly NAVARRO, Annick PINCHENORE, Pascale DEFOLY, Djamila BOUAMAR, Hervé FELBABEL, Fabien BLANC, Eric GAYET

Absent(e)s /Excusé(e)s : Martine CHETAILLE, Nabila BENRACHED, Sylvie NOUVEL, Eliane GOY, Ginette CORDARO, Amélia BAREILLE

Après s'être assuré du quorum, Florence BOCQUET ouvre la séance à 14 h.

---

### **Florence BOCQUET rappelle l'ordre du jour :**

---

1. Validation du PV du CHSCT du 14 septembre 2016
2. Revue du rapport de la visite d'inspection du complexe sportif l'Octogone
3. Rapport sur le recensement des registres de santé et sécurité
4. Communication auprès des agents sur les mesures à prendre en cas d'accident
5. Gestion de la durée annuelle du temps de travail des agents annualisés de la direction de l'éducation
6. Information sur l'extension de l'école maternelle Condorcet
7. Information sur la poursuite du projet de diagnostic des risques psychosociaux
8. Questions diverses

## 1. VALIDATION DU PV DU CHSCT DU 14 SEPTEMBRE 2016

**Nelly NAVARRO** signale des problèmes pour imprimer les pièces jointes à la convocation.

**Hadrien ROZIER** précise que désormais un dossier complet sera remis à chaque syndicat dans sa boîte aux lettres.

**Florence BOCQUET** demande si on a eu une réponse concernant la chambre froide de la cuisine et si, suite à l'audit du mois de juin, les flexibles ont été changés.

Elle note que dans l'attente d'un devis concernant le relais CO2 autonome, il y a eu mise en sécurité du système

Enfin, elle signale que le parking de l'hôtel de ville éclaire systématiquement quand on rentre.

Le procès-verbal est mis aux voix et est adopté à l'unanimité.

## 2. REVUE DU RAPPORT D'INSPECTION DU COMPLEXE SPORTIF L'OCTOGONE

**Hadrien ROZIER** présente le rapport de la visite d'inspection du 28 avril 2016 au complexe sportif l'Octogone.

**Eric GAYET** apporte les précisions suivantes suite aux observations relevées dans le rapport :

Concernant la toiture végétalisée, il serait souhaitable que ce soit les services techniques qui en assurent l'entretien.

Le livret répertoriant les consignes et les fiches de données de sécurité des produits chimiques utilisés est disponible sur le site.

Trois agents vont être formés à l'utilisation des échafaudages, une procédure sera mise en place avec vérification annuelle.

Les équipements de sécurité (masques, combinaisons et lunettes) nécessaires lors du vidage des cendriers de la chaudière ont été fournis.

Concernant le nettoyage des vitres, l'échafaudage est en place mais les agents n'ont pas encore eu besoin de les nettoyer. Ils ont par ailleurs la consigne de ne pas le faire tant qu'ils n'ont pas reçu de formation.

Il signale, enfin, qu'une vitre a été abîmée et qu'il y aura l'installation d'un store quand elle sera changée.

**Florence BOCQUET** demande quand sera rédigé le plan de prévention pour l'entretien de la toiture végétalisée.

**Eric GAYET** répond que cela dépendra du service qui réalisera ce plan : le service des sports ou les services techniques. Si ce sont les espaces verts, ils sont déjà formés et équipés, si c'est le service des sports, ils devront être formés et équipés

## 3. RAPPORT SUR LE RECENSEMENT DES REGISTRES DE SANTÉ ET SÉCURITÉ

**Hadrien ROZIER** rappelle que l'objectif de tenir des registres de sécurité est que chaque agent a la possibilité d'y inscrire toutes les observations et les suggestions qu'il juge utile de formuler dans le domaine de la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail.

**Eric GAYET** précise que le recensement a été fait par Amélia BAREILLE et que tous les sites sont équipés sauf l'Octogone et la base de voile.

**Clémence MONTABONEL** demande si toutes les structures sont bien fournies.

**Hadrien ROZIER** précise que 40 registres sont répartis par structures principales. Le dispositif a été mis en place en 2008 et réactualisé en 2013. Un mail a été envoyé le 02 novembre 2016 afin de recueillir l'avis des responsables de direction sur le nombre de registres et la localisation. Le référent sécurité des sports, Eric Gayet, a fait le point sur les registres, ils sont tous en fonctionnement. Il manque un registre pour le nouveau bâtiment Octogone et il faudra en prévoir un pour le SIVOM dès janvier 2017. Un autre registre est obligatoire, celui permettant le signalement d'un danger grave et imminent par un agent ou par un membre du CHSCT.

**Nelly NAVARRO** signale que le classeur au restaurant Pagnol n'est pas complet.

**Clémence MONTABONEL** s'enquiert de leur localisation.



**Nelly NAVARRO** répond que dans tous les groupes scolaires ils sont au niveau des restaurants.  
**Clémence MONTABONEL** demande qu'il soit précisé aux agents la localisation des registres car la plupart ne savent pas où ils sont.

**Nelly NAVARRO** remarque que les restaurants ne sont pas toujours ouverts.

**Hadrien ROZIER** confirme qu'il faut communiquer auprès des agents sur leur utilité et leur localisation. Il précise que s'il en manque, un budget est prévu.

**Pascale DEFOLY** demande s'il pourrait y en avoir plusieurs selon l'étendue du groupe scolaire.

**Clémence MONTABONEL** admet que le restaurant n'est peut-être pas le meilleur endroit et qu'il faudrait envisager une autre localisation plutôt que de démultiplier les registres car ensuite il est plus difficile de les utiliser, d'étudier les remarques qui y sont inscrites.

**Hervé FELBABEL** ajoute qu'on peut utiliser ces registres pour des observations.

**Monique AGUILERA** demande à quel rythme sont exploités les registres.

**Didier POISSON** ajoute que la question se pose d'autant plus dans le cas d'un danger grave et imminent.

**Fabien BLANC** précise qu'ils servent surtout quand il y a déjà eu des remontées mais qui n'ont pas été traitées. C'est une manière de formaliser.

**Eric GAYET** signale que dans son secteur, l'agent qui porte une observation prévient son référent qui se charge de faire remonter l'observation notée.

**Hadrien ROZIER** relève l'importance d'actualiser une procédure.

**Didier POISSON** signale qu'une procédure a déjà été mise en place.

**Florence BOCQUET** confirme la nécessité de la revoir et de communiquer sur le sujet.

#### **4. COMMUNICATION AUPRÈS DES AGENTS SUR LES MESURES À PRENDRE EN CAS D'ACCIDENT**

**Hadrien ROZIER** présente le projet du service communication.

**Florence BOCQUET** demande si tout le monde connaît son référent sécurité.

**Hadrien ROZIER** une communication va être faite sur le sujet.

**Hervé FELBABEL** demande si chaque référent est SST.

**Hadrien ROZIER** confirme la volonté de la collectivité qu'il le soit.

**Florence BOCQUET** demande quel sera le format du document.

**Didier POISSON** précise qu'il s'agit d'un document A4.

**Hadrien ROZIER** ajoute qu'une diffusion à chaque agent est prévue.

**Florence BOCQUET** propose de prévoir également une affiche A3 pour chaque équipement.

#### **5. GESTION DE LA DURÉE ANNUELLE DU TEMPS DE TRAVAIL DES AGENTS ANNUALISÉS DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION**

**Clémence MONTABONEL** signale que la collectivité a été sollicitée par les syndicats sur l'annualisation du temps de travail. Un rendez-vous a été fixé avec la Direction des ressources humaines et les syndicats pour une séance de travail le 12 décembre à 9 heures pour voir comment améliorer l'annualisation et se mettre en conformité. Un compte rendu sera présenté au prochain CHSCT sur ce qui aura été acté lors de cette réunion.

**Hadrien ROZIER** invite les représentants de chaque syndicat à noter l'invitation pour cette première réunion d'échanges.

#### **6. INFORMATION SUR L'EXTENSION DE L'ÉCOLE MATERNELLE CONDORCET**

**Clémence MONTABONEL** fait le point sur le dossier. Elle signale que les travaux sont terminés pour le rez-de-chaussée, que le déménagement est fixé au 14 décembre prochain pour une mise en service des classes à la rentrée de janvier 2017. Une réunion est prévue avec les agents qui se



sont portés volontaires pour le déménagement.

**Florence BOCQUET** rappelle la défaillance du fournisseur qui a retardé le déménagement.

**Nelly NAVARRO** demande combien cela fera de surface supplémentaire.

**Clémence MONTABONEL** répond que ce n'est pas beaucoup car cela concerne seulement le couloir et une tisanerie pour les ATSEM, sinon c'est essentiellement une redistribution des locaux. Le travail d'entretien des locaux a été re-réparti entre les différents agents d'entretien.

## 7. INFORMATION SUR LA POURSUITE DU PROJET DE DIAGNOSTIC DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

**Hadrien ROZIER** fait un point sur l'avancée du dossier. Il salue le travail fait en partenariat entre les syndicats, la Direction des ressources humaines et la Direction générale des services. Il signale que, lors des demi-journées de sensibilisation, 380 agents étaient présents parmi lesquels 23 se sont déclarés insatisfaits et un l'a jugé inutile.

Parmi les retours positifs, on peut noter le format original et innovant, les situations concrètes mises en scène, le fait de se retrouver avec d'autres services et de pouvoir dialoguer, mais aussi la qualité des formateurs et de l'exposé et la prise de conscience qu'à partir de sujets sensibles ou drôles la collectivité montre qu'elle est impliquée.

Les points sujets à critique ont été le manque de solutions concrètes, l'absence de support écrit, le besoin d'un suivi et de retours de la DRH.

Il rappelle qu'il s'agissait d'une sensibilisation et qu'il n'y avait donc pas de proposition à attendre à ce moment-là.

Concernant le questionnaire, il signale qu'à ce jour 53% ont été retournés mais que le décompte n'est pas terminé et qu'une relance a été faite avec l'aide des syndicats.

**Eric GAYET** demande quel est taux de retour sur d'autres communes de taille identique.

**Hadrien ROZIER** répond qu'il est autour de 50% également mais qu'on espérait un peu plus grâce à la sensibilisation.

A noter que le taux de réponses final est de 57 %

## 8. QUESTIONS DIVERSES

**Annick PINCHENORE** annonce que les syndicats ont écrit concernant les problèmes de chauffage. Une note de la DGS a été diffusée annonçant des travaux en mars avril.

**Didier POISSON** précise que pour répondre aux problèmes de chauffage et de rafraîchissement, il faut une période de travaux de 2 mois et que c'est la période la moins problématique qui a été retenue car ces travaux nécessiteront l'arrêt complet du chauffage/rafraîchissement.

**Annick PINCHENORE** note que certains ont du chauffage, voire trop.

**Didier POISSON** explique que cela vient d'un problème de diffusion.

**Florence BOCQUET** demande s'il existe une réglementation concernant la température minimale en dessous de laquelle les conditions de travail ne sont pas acceptables.

**Hervé FELBABEL** répond qu'aucune température minimale n'est inscrite dans le code du travail.

**Fabien BLANC** précise qu'il existe seulement des normes de confort.

**Eric GAYET** demande si on peut installer n'importe quel chauffage d'appoint.

**Didier POISSON** répond que non et que cette information figure dans la note précédemment citée.

**Annick PINCHENORE** demande si les locaux syndicaux en bénéficient.

**Nelly NAVARRO** signale que non.

**Didier POISSON** demande à la DRH de faire passer l'information de les équiper.

**Roland MARION** profite du sujet pour demander où en sont les travaux prévus pour aménager les locaux de la Direction de la Famille et des solidarités et les nouveaux locaux syndicaux.

**Didier POISSON** signale qu'ils ne sont pas encore prévus et qu'ils devraient probablement se faire en 2018.



**Didier POISSON** revient sur la question concernant le ramassage des seringues en précisant que le service prévention a repris la documentation et l'a actualisée.

**Hadrien ROZIER** diffuse la note d'information mais signale qu'elle fait référence à une procédure HIV qui n'a pas été retrouvée. Elle va donc être rédigée avant la fin de l'année en lien avec le médecin de prévention pour définir le protocole de soin à mettre en place en cas d'exposition.

**Eric GAYET** demande qui fournit le matériel pour le ramassage des seringues.

**Clémence MONTABONEL** pense que c'est prévu dans le marché des EPI (équipements de protection individuelle).

**Hadrien ROZIER** le confirme.

**Hadrien ROZIER** rappelle la demande des syndicats d'être entendus par les directions et signale que le directeur général des services a fait une note dès le lendemain du dernier CHSCT lors duquel la question avait été abordée.

**Hadrien ROZIER** fait le point sur différents sujets abordés lors du précédent CHSCT.

Le CTM a procédé à la réparation des portes coulissantes de la Clé des Champs. Les roulettes ont été sécurisées dans le rail et un frein a été installé.

Un audit a été réalisé en juin par la société MCI sur l'état des chambres froides, comme l'a évoqué madame BOCQUET. L'entreprise a remis un devis pour des travaux de mise en sécurité de l'équipement. Un autre devis a été demandé afin d'installer un système autonome évitant les pannes.

Concernant la porte de l'entrée arrière du poste de police municipale, l'entreprise B2C a été contactée pour étudier la faisabilité technique de l'automatisation de la porte. Techniquement, il est possible d'installer un ferme-porte automatisé sur la porte existante avec un système de gâche électrique et digicode afin de relier le ferme-porte en ce qui concerne l'ouverture extérieure. A l'intérieur, cela suppose l'installation d'un bouton de commande. Étant une issue de secours, cette porte devra se déverrouiller ou être déverrouillée en cas de déclenchement d'alarme ou de coupure électrique.

**Hadrien ROZIER** signale enfin que des agents de la DRH ont été formés au portail de la médecine préventive du Centre de gestion et que Meyzieu sera ville pilote pour le lancement de l'expérimentation courant décembre 2016.

**Florence BOCQUET** remercie Hadrien ROZIER pour toutes ces réponses et propose de fixer la date du prochain CHSCT au 16/03 exceptionnellement à 9 h où seront abordés le diagnostic sur les risques psycho-sociaux, le document unique et l'absentéisme.

**Florence BOCQUET** demande s'il y a d'autres questions ou remarques. En l'absence, la séance est levée à 15 h 50.

**Florence BOCQUET**



Présidente

**Roland MARION**



Secrétaire des représentants du personnel

